

LES CHAMPS D'ACTIVITÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR

Les agents du Service extérieur oeuvrent dans les divers champs d'activité suivants, qui sont décrits en détail dans les encarts annexés au présent document :

- la gestion et les affaires consulaires;
- le Service des délégués commerciaux;
- les affaires politiques et économiques;
- le Service international — Citoyenneté et immigration.

Les deux autres encarts indiquent pour leur part, dans le détail, comment obtenir de plus amples renseignements sur ces champs d'activité et sur le Programme d'équité en matière d'emploi du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Ils ont respectivement pour titre :

- Un Service extérieur où règne la diversité;
- Pour en savoir davantage...